



Conseil Municipal du 11 octobre 2017

Compte-rendu

Présents : Mmes et MM. Béatrice DESCAMPS, Jeanne-Marie DELANNOYE, Michel LECOUSTRE, Jean-Michel VERRIER, Dorothée PINCHON, Yolande DURAND-ODIEVRE, Christian BOUREZ, Benoît FACHE, Elizabeth BOULET, Jean DESEURE, Emmanuel WECXSTEEN, Patrick DEBRUYNE, Guy ROUZE, Stéphanie DESCAMPS.

Absents excusés : Mmes Christiane CNOQUAERT-HERMAN, Marylène CLEENEWERCK (pouvoir à Benoît FACHE)

Absents : M. Dominique PONSEEL, Mme Isabelle DAUVERGNE

Compte rendu des décisions prises par le Maire

Madame le Maire communique l'état des délégations de pouvoir consenties par délibération du 9 avril 2014 pour la période du 30 juin au 27 septembre 2017. Ces délégations font l'objet de décisions formelles transmises au contrôle de légalité.

1) Préparation, passation, exécution et règlement des marchés publics et de leurs avenants

N°	Date	Nature du marché	Titulaire	Montant HT
	01/07/2017	Prolongation de 4 mois du marché de restauration municipale	API Restauration	coût au repas servi
	01/07/2017	Maîtrise d'œuvre travaux de rénovation de l'église	Agence Nathalie T'KINT	71 120,00 €
	01/07/2017	Avenant lot 1 sols sportifs et VRD espaces sportif - modifications techniques ne modifiant pas le montant du marché	PLAETEOVET	0,00 €
	03/07/2017	Avenant lot 1 sols sportifs et VRD espaces sportif - prolongation du délai d'exécution modifiant pas le montant du marché	PLAETEOVET	0,00 €
	20/07/2017	Avenant lot 2 éclairage espace sportif - dispositifs Led	SPIE	20 979,18 €

2) Conclusion et révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans

N°	Date	Location	Locataire	Montant loyer
	24/08/2017	Maison 6 rue des écoles	Mme WOUTS	443,00 €

3) Passation de contrats d'assurance et acceptation d'indemnités suite à sinistres :

N°	Date	Nature du marché	Titulaire	Montant HT
	06/07/2017	Assurance dommage ouvrage espace sportif	AXA France	8 624,87 €
	02/08/2017	Modification du contrat collectif ville (ajout espace sportif)	AXA France	Surplus de cotisation de 380,15 €

4) Délivrance de concessions au cimetière :

Date	Durée	Type	Cimetière	Titulaire	Bénéficiaires
17/07/2017	30 ans	Renouvellement Concession	Centre	Mme VIDOGUE-STEENKISTE	M. & Mme STEENKISTE-LONGLE
30/08/2017	50 ans	Nouvelle Concession	Mont des Cats	M. DEKERLE	M. & Mme DEKERLE-ZIMMER

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces décisions.

Subvention exceptionnelle à l'harmonie municipale

Vu le budget primitif 2017 et la demande de subvention exceptionnelle de l'Harmonie Municipale pour un projet d'acquisition d'instruments de musique, considérant qu'il est du rôle de la commune de participer au renouvellement des instruments de musique de l'Harmonie Municipale, Le Conseil Municipal **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de l'Harmonie Municipale, à hauteur de 550 €.

Budget 2017 - Décision modificative n°2

Le Conseil Municipal **VALIDE** la décision modificative n°2 du budget 2017 comme suit :

Section d'Investissement : dépenses : Article 165 : + 400,00 € ; recettes : Article 165 : + 400,00 €

Section de Fonctionnement : dépenses : Article 6574 : + 550,00 € ; dépenses : Article 022 : - 550,00 €

Personnel municipal - Modification du tableau des effectifs

Vu le tableau des effectifs communaux figurant dans le budget primitif 2017, le Conseil Municipal **DECIDE** de **SUPPRIMER** un poste de rédacteur (TC), un poste d'ATSEM (TNC 20.65/35^e), quatre postes d'adjoint technique (TNC 26.6/35^e, TNC 21/35^e, TNC 16,17/35^e, TNC 15,33/35^e), de **CREER** un poste de technicien principal de 2^e classe (TC), trois postes d'adjoint technique (TNC 23.5/35^e, TNC 17/35^e, TNC 6/35^e) et d'**ARRETER** le tableau des effectifs du personnel communal au 1^{er} novembre 2017 comme suit :

Filière/grade	Situation actuelle	Modification	Nouvelle situation
Filière administrative			
Attaché principal	2 temps complet		2 temps complet
Rédacteur principal de 1ere classe	1 temps complet		1 temps complet
Rédacteur	1 temps complet	- 1 TC	
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	2 temps complet		2 temps complet
Filière médico-sociale			
A.T.S.E.M.	1 temps non complet 20.65/35 ^e	- 1 TNC 20.65/35e	
Filière animation			
Adjoint d'animation	1 temps complet		1 temps complet
Filière technique			
Technicien principal de 2 ^e classe		+ 1 TC	1 temps complet
Adjoint technique principal de 1 ^e classe	2 temps complet		2 temps complet
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	1 temps complet		1 temps complet
	1 temps non complet 20.3/35 ^e		1 temps non complet 20.3/35 ^e
Adjoint technique	1 temps non complet 14,78/35 ^e	+ 1 TNC 6/35e	1 temps non complet 6/35 ^e
	1 temps non complet 15,33/35 ^e	- 1 TNC 15,33/35e	1 temps non complet 14.78/35 ^e
	1 temps non complet 16/35 ^e		1 temps non complet 16/35 ^e
	1 temps non complet 16.17/35 ^e	- 1 TNC 16,17/35e	
	1 temps non complet 20.25/35 ^e	+ 1 TNC 17/35e	1 temps non complet 17/35 ^e
	1 temps non complet 21/35 ^e	- 1 TNC 21/35 ^e	1 temps non complet 20.25/35 ^e
	1 temps non complet 26.5/35 ^e	+ 1 TNC 23.5/35e	1 temps non complet 23.5/35 ^e
	1 temps complet	- 1 TNC 26.5/35e	1 temps complet

Personnel municipal - Modification des postes d'assistants d'enseignement artistique

Le Conseil Municipal, **MODIFIE** la durée des postes d'enseignants musicaux, à compter du 1^{er} octobre 2017, comme suit :

Emploi	Durée de travail annuelle (congrés payés inclus)	Nombre de postes	Indice brut de rémunération (sans indemnités accessoires pour 1 040 heures de cours par an)
Assistant d'enseignement artistique	93.5 h	1	429
Assistant d'enseignement artistique	34 h	2	366
Assistant d'enseignement artistique	51 h	1	366
Assistant d'enseignement artistique	59.5 h	2	366
Assistant d'enseignement artistique	119 h	3	366
Assistant d'enseignement artistique	136 h	1	366
Assistant d'enseignement artistique	170 h	1	366
Assistant d'enseignement artistique	221 h	1	366

Programmation culturelle 2017/2018 - Convention d'organisation d'un spectacle

Considérant que la programmation de spectacles culturels de qualité sur le territoire communal permet de lutter contre l'exclusion culturelle et de promouvoir le développement culturel de la région, le Conseil Municipal **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention relative à l'organisation du spectacle du 19 octobre 2017 et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne organisation de cette manifestation.

Lotissement « Domaine de la Lupuline » - Convention d'entretien des voies et espaces verts

Considérant que, dans l'attente de la rétrocession des voies et espaces publics du lotissement « Domaine de la Lupuline » et la reprise de leur entretien par les concessionnaires compétents, la commune de Meteren peut reprendre l'entretien d'espaces communs neufs ne nécessitant théoriquement pas de réparations dans l'immédiat, le Conseil Municipal **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention d'entretien des voies et espaces verts du lotissement « Domaine de la Lupuline ».

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Vu le projet de recensement de nouveaux chemins de randonnée à intégrer dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, considérant qu'il sera profitable aux chemins pédestres de la commune de faire partie d'un réseau cartographié et entretenu, le Conseil Municipal **DONNE UN AVIS FAVORABLE** à l'inscription des chemins de randonnée proposés par le Département au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, réseau « Monts de Flandre ».

Consultation publique sur la construction d'un élevage porcin - Avis du Conseil

Vu le dossier de consultation publique sur la demande présentée par l'EARL CARLIER en vue d'obtenir l'enregistrement d'un élevage porcin, considérant la modeste surface d'épandage située sur la commune de Meteren (1,34 ha), considérant les méthodes proposées pour limiter les nuisances liées à cet épandage, le Conseil Municipal **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur la demande présentée par l'EARL CARLIER en vue d'obtenir l'enregistrement d'un élevage porcin.

Adhésions au SIDEN-SIAN

Le Conseil Municipal **ACCEPTÉ** :

- la Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'ESCAUTPONT (Nord) simultanément à son retrait effectif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé (SIARC) avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »
- la proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de CUVILLERS (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et « Défense Extérieure Contre l'Incendie »
- la Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN des commune d'OSTRICOURT et THUMERIES (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de CAULLERY (Nord) simultanément à son retrait effectif du SIVOM DE LA WARNELLE avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,
- l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de LA SELVE (Aisne) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine),
- la proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de LA MALMAISON (Aisne) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine),

Adhésions à l'USAN

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **EMET UN AVIS FAVORABLE** à la demande d'adhésion à l'USAN des communes de BISSEZEELE, ERINGHEM, HONDSCHOOTE, KILLEM, MERCKEGHEM, MILLAM, QUADRYPRE, WARHEM, WULVERDINGHE et LESTREM pour les compétences I « Hydraulique Agricole - GEMAPI », II « SAGE » et III « Lutte contre les espèces invasives ».

Prix et la qualité du service public d'élimination des déchets - rapport 2016

En application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret 2000-404 du 11/05/2000, Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2016. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal **DONNE ACTE** à Madame le Maire de la présentation de ce rapport.